

LE JOURNAL D'INFORMATION DES PME VALAISANNES

# UVAM TRIBUNE

Conseil d'Etat et Grand Conseil

Qui pour  
défendre nos  
intérêts ?



Union valaisanne des arts et métiers  
PME Valais

Walliser Gewerbeverband  
KMU Wallis

Votations fédérales du 7 mars 2021

**OUI à l'accord  
commercial avec  
l'Indonésie**

Tourisme

**Les stations de ski  
restent optimistes**



## Frédéric Favre

Conseiller d'Etat

Vice-Président du Conseil d'Etat  
en charge du département de la  
sécurité, des institutions et du sport

## Mon bilan

Bilan complet sur [www.fredericfavre.ch](http://www.fredericfavre.ch)

### INSTITUTIONS

- Réforme de la loi pour une plus grande professionnalisation des APEA
- Avant-projet de loi sur la transparence des partis et des campagnes
- Campagne pour une révision totale de la Constitution par une Constituante
- Élaboration de la Loi sur le Conseil de la Magistrature pour une meilleure surveillance de notre justice
- Sécurisation du vote par correspondance

## Mon programme

### MES 3 ENGAGEMENTS POUR CETTE CAMPAGNE

- **Soutenir l'économie afin de maintenir les places de travail et assurer la transition énergétique**
- **Continuer à promouvoir des femmes à des postes clés**
- **Ne pas faire des promesses que je ne pourrai pas tenir**

# BILAN ET PROGRAMME

Voilà quatre ans que j'ai l'honneur d'oeuvrer pour les Valaisannes et Valaisans. A travers mon bilan et mon programme, je souhaite vous partager mes succès ainsi que ma vision pour notre canton. Les résultats présentés sont le fruit d'un travail intense avec les collaborateurs de mon département, mes collègues du Gouvernement et les Député.e.s. Aujourd'hui, c'est avec chaque citoyen que je souhaite partager :

- ma vision claire du rôle d'un Etat efficient, au service de sa population et de ses entreprises;
- ma proximité du jeune sportif en herbe au médaillé olympique, du patron d'entreprise au pompier milicien, etc...;
- ma proactivité dans le développement de projets primordiaux pour notre canton, de la restructuration des APEA à la vision carcérale 2030 ou encore à l'outil d'aide aux fusions de communes;
- ma position convaincue pour l'égalité, notamment à travers l'engagement de femmes qualifiées à des postes clés.

### Vers l'égalité

- Sur 3 postes de chef de service vacants, deux femmes ont été nommées
- Proposition de deux femmes par le Conseil d'Etat au Conseil de la Magistrature
- Nomination de 40% de femmes (état 30.11.20) à la préfecture (préfète et sous-préfète)
- Nomination de la préposée à l'Office du registre du commerce du Haut-Valais

### Administration plus verte et efficiente

- Primes à l'achat de véhicules électriques et à l'installation de bornes de recharge
- Adaptation des horaires du service automobile pour une meilleure accessibilité
- Démarches pour baisser de 5% les émissions du service automobile
- Introduction d'exams informatisés pour avocats et notaires

### SÉCURITÉ

- Mise en place de la stratégie pénitentiaire 2030 pour des conditions de détention plus sûres et humanistes
- Fin des détentions administratives au centre LMC pour les femmes et enfants
- Multiplication par 10 des contrôles des poids-lourds sur l'axe du Simplon
- Reprise de la gestion de la place des gens du voyage à Martigny par la police cantonale

### Infrastructures

- Centrale unique 112-117-118-144 afin de favoriser la collaboration des acteurs de la sécurité
- Début des travaux des prisons de Sion et de Crételongue à Granges
- Début des travaux du nouveau centre automobile à Sion

### SPORT

- Réalisations de mesures adaptées dans les domaines du 'sport pour tous' et des grandes manifestations
- Soutien et réception des athlètes valaisans participants aux Special Olympics et aux Jeux Olympiques de la Jeunesse
- Mise en vigueur de la Loi sur le sport pour mieux soutenir les infrastructures sportives cantonales

### Grandes manifestations

- Campagne pour les Jeux Olympiques de Sion 2026
- Soutien à l'obtention des championnats du Monde Route UCI 2020 Aigle-Martigny
- Programme pour lutter contre le hooliganisme avec la ville de Sion et le FC Sion
- Soutien à l'obtention des championnats du monde VTT 2025
- Soutien pour l'obtention des championnats du monde de ski alpin 2025 et 2027 à Crans-Montana

### ÉCONOMIE ET FISCALITÉ

- Lutter contre toute hausse de la fiscalité des personnes physiques et morales
- Renforcer les conditions-cadres pour que les secteurs de l'économie puissent se développer et innover
- Soutenir le développement de projets touristiques «quatre saisons»
- Mettre en place des mesures de soutien efficaces pour aider l'agriculture lors d'accidents climatiques
- Maintenir le double frein aux dépenses et à l'endettement
- Défendre une fiscalité attrayante afin de garantir le pouvoir d'achat des individus et les investissements des entreprises

### QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

- Améliorer continuellement l'offre du service public, particulièrement via l'offre digitale
- Maintenir ma politique d'engagement afin de promouvoir l'égalité Homme/Femme particulièrement aux fonctions clés
- Décentraliser un maximum de services de l'administration

### SÉCURITÉ

- Lutter contre toutes formes de discrimination ou de harcèlement
- Maintenir une collaboration forte avec l'armée et le corps des gardes-frontières

### MES VISIONS SUR...

- Énergie et environnement
- Mobilité
- Sport
- Formation
- Culture

Retrouvez mon programme détaillé sur [www.fredericfavre.ch](http://www.fredericfavre.ch)

**Frédéric Favre**  
**Au Conseil d'Etat**

Stabilité et sécurité pour notre Valais

[fredericfavre.ch](http://fredericfavre.ch)

# Sommaire

## Elections cantonales du 7 mars 2021

Les 5 personnalités que l'UVAM vous invite à mettre sur votre liste	5
La charte de l'UVAM	7
S'engager en signant la charte UVAM	8-9
Les signataires de la charte	10-11

## Interview

Frédéric Favre: «Il convient de faire davantage de place aux femmes»	13
--	----

## Opinion

Vaccin COVID-19: Le fiasco suisse se précise	15
--	----

## Votations fédérales du 7 mars 2021

OUI à l'accord commercial avec l'Indonésie	16-17
--	-------

## Reportage

Les stations de ski restent optimistes	20-21
Vaccin COVID-19: Promesse d'un retour à la vie normale?	23

## Le conseil PME

Liquidation de la société anonyme: Règles et processus	26-27
--	-------

## Droit du travail

Congé paternité	28
-----------------	----

## Communiqué

La BCV poursuit son soutien à l'économie	28
--	----

## Réseautage

Le réseau valaisan des entreprises à Genève	29
---	----

## Egalité salariale

Une solution clés en main	32-33
---------------------------	-------



Union valaisanne des arts et métiers  
Walliser Gewerbeverband

PME Valais - KMU Wallis

# Elections cantonales Des convictions !



**Marcel Delasoie**

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL UVAM

Le Conseil de l'UVAM, composé des présidents des 45 associations membres, a décidé que l'UVAM, organisation faîtière des PME valaisannes, devait apporter son soutien à tous les candidats députés au Grand Conseil qui s'engageraient à défendre les intérêts des entreprises et de l'économie valaisanne. Il ne faut pas voir cela comme une contrainte ou un corset qui seraient mis à nos futurs élus au parlement cantonal, mais bien comme une volonté de mettre en évidence et faire connaître un soutien officiel à tous ceux qui partagent nos préoccupations et qui sont prêts à s'engager pour les défendre.

Nous avons besoin d'élus engagés pour un Valais fort et dynamique, avec une administration fit et efficiente au service d'une économie vigoureuse, diversifiée, innovatrice et compétitive, créatrice d'emploi et de valeur ajoutée.

Il faut bien le dire, il n'est pas toujours aisé pour un député d'exprimer ses convictions jusqu'au bout, d'avoir le courage d'opinions pas toujours partagées par son parti ou ses collègues, et à contresens parfois de la vox populi qui ne possède pas tous les éléments nécessaires à une prise de position objective et cohérente. Nous avons besoin d'élus engagés pour un Valais fort et dynamique, avec une administration fit et efficiente au service d'une économie vigoureuse, diversifiée, innovatrice et compétitive, créatrice d'emploi et de valeur ajoutée. Toutes les bonnes volontés visant ces objectifs auront notre total soutien. Au niveau du Conseil d'Etat, deux départs assureront un renouvellement des forces tout en permettant de préserver une stabilité à notre gouvernement. Car ce dernier n'a pas démerité et a déployé des efforts considérables en cette situation de crise du COVID-19 qui a fortement éprouvé des pans entiers de notre économie et d'innombrables entreprises. La législature qui se termine a permis de constater qu'un gouvernement collégial et apaisé, au service des intérêts suprêmes du canton, est le meilleur gage d'une bonne gestion. Populisme et politique spectacle n'ont pas leur place dans un gouvernement.

Les ambitions des forces bourgeois sont légitimes : le PDC ne peut avoir pour objectif la perte d'un siège au gouvernement, le PLR tient légitimement à y rester compte tenu de sa force et du bon bilan de son ministre, et l'UDC aspire à y revenir avec un candidat constructif. Une alliance des forces bourgeois au 2<sup>e</sup> tour serait donc tout indiquée pour permettre au canton et à ses entreprises d'espérer toucher le quinté dans le bon ordre au soir du 28 mars.

EXIGEZ PLUS  
DE VOTRE  
FIDUCIAIRE®

## ENTREPRISES

COMPTABILITÉ - FISCALITÉ -  
ASSURANCES - FINANCEMENT -  
FORMATION

Nous vous accompagnons,  
quels que soient la taille  
et le secteur d'activité  
de votre société.

## START-UP

DÉMARRAGE - ASSURANCES -  
FINANCEMENT

Nous vous aidons à démarrer  
sur des bases saines et solides  
pour assurer la pérennité  
de votre nouvelle structure.

## PRIVÉS

FISCALITÉ - ASSURANCES -  
CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

Nous vous simplifions la vie.  
Nous vous apportons conseils  
et vous aidons à réaliser  
de belles économies.

## NOTRE ENGAGEMENT

Nous mettons à votre disposition des professionnels aux compétences certifiées : expert fiscal, expert en finance et controlling avec diplôme fédéral, spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral, formateur d'adultes certifié FSEA, maîtrise en administration des affaires - MBA, Executive Master of Business Administration – EMBA.

Totallement engagés auprès de vous, nous sommes certains que notre vision permet de garantir  
des prestations sur mesure et de haute qualité.

Les 7 et 28 mars prochain le peuple valaisan élira ses 5 conseillers d'Etat au système majoritaire.

# Voici les 5 personnalités que l'UVAM vous invite à mettre sur votre liste



**CHRISTOPHE DARBELLAY**  
Président du gouvernement

Je veux poursuivre mon engagement en faveur des entreprises, des emplois et de la population valaisanne.



**ROBERTO SCHMIDT**  
Conseiller d'Etat  
«Zämustah. Ensemble.», car dans les moments difficiles la stabilité du Gouvernement est primordiale.



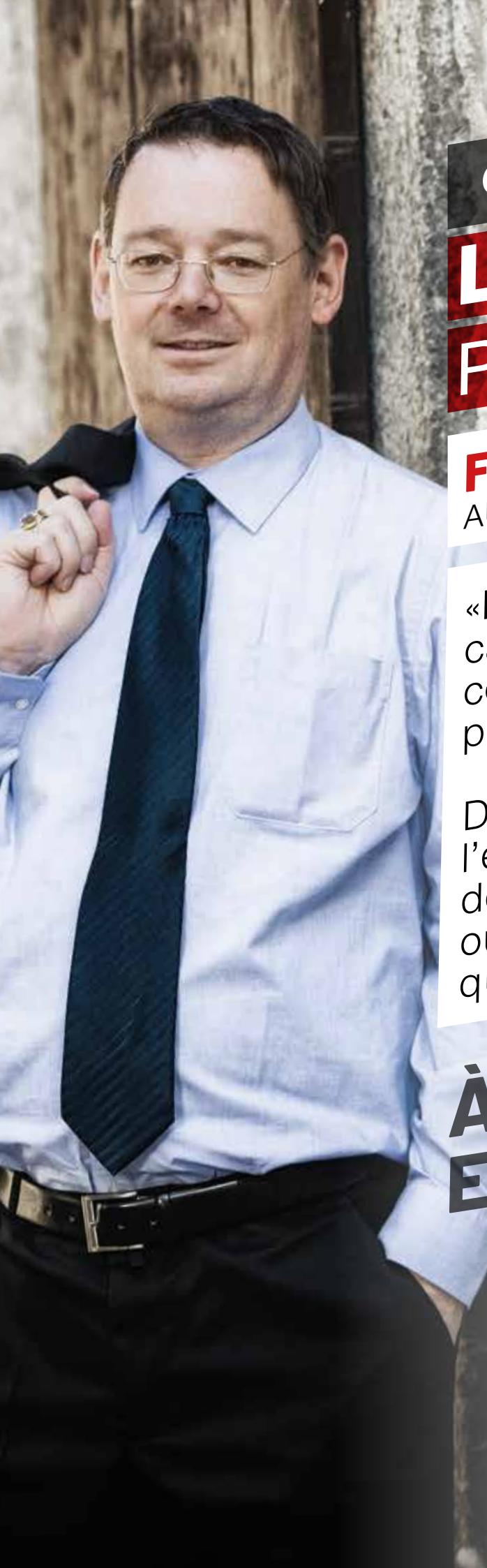
**FRÉDÉRIC FAVRE**  
Vice-président du gouvernement  
D'un CFC à Conseiller d'Etat: mes compétences de l'économie privée pour faire évoluer l'administration.



**FRANZ RUPPEN**  
Conseiller national et président de Naters  
Renforcer la liberté d'entreprise et créer des conditions-cadre optimales pour les PME!



**SERGE GAUDIN**  
Ingénieur EPF  
Anc. vice-président Novelis Europe  
Soutenir l'entrepreneuriat, les PME et les emplois, gage de prospérité pour tous.



CHAQUE VOIX COMPTE  
**LE VALAIS,  
PASSIONNÉMENT!**

**FRANZ RUPPEN**  
AU CONSEIL D'ÉTAT

«Ma connaissance de la politique cantonale et mon parcours de conseiller national sont un apport précieux pour le Conseil d'État.

De plus, mon expérience de l'exécutif, en tant que président de Naters, me permet de savoir où se situent les problèmes quotidiens de la population.»

**À L'ÉCOUTE  
ET DÉTERMINÉ!**



**ÉLECTION DU  
CONSEIL D'ÉTAT MARS 2021**

# Election au Grand Conseil valaisan

## UVAM

Le Conseil de l'UVAM, composé des présidents de 45 associations professionnelles et sections régionales des arts et métiers et comptant au total plus de 6500 entreprises en Valais, a décidé d'apporter un soutien actif à tous(-tes) les candidats(-es), tous partis confondus, qui se déclarent en accord avec les attentes de l'Union valaisanne des arts et métiers à propos des thématiques qui revêtent une grande importance pour le monde de l'économie et de l'économie valaisanne en particulier.

## La charte

Aussi, sur cette base, nous avons établi une charte en invitant tous(-tes) les candidats(-es), qui s'engagent à défendre, avec conviction le programme ci-dessous énoncé, à y apposer leur signature.

De son côté, l'UVAM s'engage, par voie de presse, à soutenir ces candidats, non seulement durant la campagne précédant les élections, mais tout au long de la législature en mettant en exergue leur travail au service de notre canton et son économie. Découvrez, en pages 10 et 11, les candidats signataires de la charte de l'UVAM.

## LA CHARTE \*

### Fiscalité et impôts

- S'engager pour une fiscalité plus attractive pour les entreprises (impôt sur le bénéfice, sur le capital et sur les dividendes).
- Refuser toute augmentation de taxe à charge exclusive des entreprises (redevance, etc.).
- Refuser la suppression de la déduction des dépenses d'entretien et d'amélioration énergétique des immeubles.

### Aménagement du territoire, environnement et mobilité

- Se battre pour renforcer les compétences des cantons en aménagement du territoire.
- Refuser une LcAT plus restrictive que les dispositions fédérales.
- Combattre les 2 initiatives populaires excessives sur les pesticides.
- Soutenir le programme bâtiment du canton dans le domaine énergétique.
- Réduire l'empreinte carbone des entreprises par des mesures compatibles avec l'économie de marché.

### Charges sociales et assurances sociales

- Pas de financement de la retraite uniquement sur le dos des partenaires sociaux.
- Pas de financement de l'AVS par l'endettement. Privilégier un rehaussement de l'âge pivot.
- Dépolitisier le taux de conversion minimum LPP.
- S'opposer à l'augmentation des allocations familiales et à toute augmentation du coût du travail.

### Economie et marchés publics

- Du fair-play dans les marchés publics et valoriser les compétences locales.
- Pas de nouvelles entraves au droit du travail (rejet du salaire minimum et de l'augmentation des vacances) et assouplir les règles sur les horaires de travail.
- Soutenir un assouplissement des horaires d'ouverture des magasins.
- Améliorer et accélérer les procédures d'extension des CCT et soutenir le partenariat social.
- S'engage à éliminer la concurrence déloyale des grandes entreprises concessionnaires subventionnées ou bénéficiant d'un monopole public.

### Faillites

- Exclure du marché les «serial failers».
- Centraliser les registres des offices des poursuites.

### Numérisation

- Adopter une administration svelte avec des services simples et en ligne.
- Favoriser l'introduction des nouvelles technologies.
- Economie traditionnelle et numérique: mêmes obligations et mêmes droits.

### Europe et international

- Maintenir et renforcer les accords bilatéraux avec l'UE.
- Assurer des conditions-cadre propices au développement de l'économie.
- Adapter les règles du droit des étrangers pour permettre la délivrance de permis de travail aux personnes nécessaires à l'économie.

\* Un seul joker par signataire

# Cantonales 2021

# S'engager en signant

**C'est une première au Grand Conseil Valaisan. L'Union valaisanne des arts et métiers a proposé à tous les candidats à la députation de signer une charte. Objectif: sensibiliser le politique aux problématiques des PME.**

---

*Yannick Barillon*

JOURNALISTE RP

Sept thématiques et un joker, la charte de l'UVAM pour les cantonales 2021 tient sur une page A4. Elle a été envoyée fin 2020 à tous les présidents de partis les invitant à essaimer le document à tous leurs candidats. Le secrétaire général de l'UVAM, Marcel Delasoie n'est pas déçu: «Nous avons déjà reçu près de 90 signatures de candidats qui adhèrent au programme politique mis en avant dans notre Charte.»

Une telle initiative avait déjà été couronnée du succès au niveau national, lors des dernières élections aux chambres fédérales. Elle avait permis de recentrer les actions de l'UVAM en définissant des objectifs de politique générale. Les candidats signataires avaient ainsi été sensibilisés aux problématiques des PME. Deux ans après, Marcel Delasoie analyse: «Cet intérêt démontre que nous allons dans la bonne direction». Cela étant, la charte a été étendue pour la première fois au niveau cantonal, pour les élections au Grand Conseil.

## Une charte créée par le Conseil de l'UVAM

Tous les présidents des différentes associations membres de l'UVAM se sont réunis pour en définir le contenu. Des débats nourris ont abouti à la rédaction d'un document qui tient compte des préoccupations de tous les métiers concernés. Par exemple, les acteurs de la construction tenaient à la question des «serial failers» qui figure dans la charte sous la thématique «Faillite». Le secrétaire général de l'UVAM estime que «ce qui est bon pour un secteur profite à l'ensemble de l'économie.» Ce premier essai au niveau cantonal est amené à évoluer. Il s'agit d'une charte qui pourra être affinée par la suite. A ce stade, l'ambition est de ne pas être trop national dans l'engagement proposé aux futurs députés et suppléants, mais de rassembler le plus largement possible autour des entreprises. Sans surprise, le parti socialiste n'est pas entré en matière sur cette charte. Pas de nouvelles des Verts non plus. Les partis bourgeois y ont répondu favorablement avec la volonté de s'engager dans la direction proposée par l'UVAM.



*Grégory Logean*

## L'UDC adhère tout en nuances

Le chef de groupe de l'UDC, Grégory Logean a signé cette charte. Il salue la démarche et s'engage à être fidèle à ce qu'il considère comme une série d'engagements de principe. Il attend néanmoins que «cette charte ne reste pas lettre morte, mais soit suivie d'échanges avec l'UVAM pour concrétiser une action politique mieux ciblée.» Son esprit convainc le politicien UDC. Pourtant, il émet une réserve générale: «Je m'engage à la respecter, mais tout en nuances selon les thématiques.» Si il cautionne l'effort de numérisation des services, il encourage davantage à lutter contre

---

*«Je m'engage à la respecter, mais tout en nuances selon les thématiques.» Grégory Logean encourage l'effort de numérisation des services, et la lutte contre l'asphyxie administrative des PME qui peut être un effet pervers de la digitalisation.*

---

l'asphyxie administrative des PME qui peut être un effet pervers de la digitalisation. Sur le plan de la politique européenne, Grégory Logean souligne que son parti est favorable à des accords avec l'UE, pour le développement de l'économie, mais il ne soutiendra pas tous les accords bilatéraux. Quant au joker à disposition de tout signataire, il a biffé l'opposition à toute augmentation des allocations familiales, la position de son parti n'ayant pas encore été prise. Le politicien rappelle que l'UVAM représente un partenaire important pour favoriser l'emploi dans notre canton et dégager des majorités.

# la charte UVAM



*Muriel Favre-Torelloz*



*Christophe Claivaz*

## **Pour le PDC: la charte devra évoluer**

«Devoir s'engager sur l'honneur m'interpelle», souligne tout d'abord Muriel Favre-Torelloz. La cheffe de groupe du PDCB rappelle qu'elle a prêté serment lors de son élection et que le bien commun est une priorité évidente. Au-delà de la formulation, la politicienne apprécie l'idée: «C'est une bonne initiative qui s'apparente toutefois à une forme de lobbysme.» Sur le fond, elle aussi adhère dans les grandes lignes, mais ne soutient pas toutes les propositions. En cause, «une terminologie trop souvent restrictive», à l'instar de cette proposition de refuser toute augmentation de taxes à charge exclusive des entreprises. Muriel Favre-Torelloz la juge trop contraignante. Elle justifie: «En tant que membre de la Commission des finances du Grand Conseil, je dois veiller à un budget équilibré pour tous les secteurs.» Il faut donc nuancer. Raison pour laquelle, la cheffe de groupe nourrit encore sa réflexion avant de signer la charte de l'UVAM. Elle reconnaît que «les aides financières aux PME sont lar-

---

«Cette charte est un premier pas, mais elle devra évoluer sinon elle ne servira à rien.»  
En effet, les lois changent et avec elles les enjeux économiques.

---

gement insuffisantes dans le contexte actuel» et que les entreprises ont besoin du soutien politique. Comme présidente de commune, elle salue la présence dans la charte du thème de l'aménagement du territoire. L'élu confie: «Nous sommes souvent démunis face à la complexité des dossiers et aurions besoin d'un organe de soutien extérieur à l'Etat.» Muriel Favre-Torelloz conclut: «Cette charte est un premier pas, mais elle devra évoluer sinon elle ne servira à rien.» En effet, les lois changent et avec elles les enjeux économiques.

## **Le PLR invite au suivi des engagements**

Pour le chef de groupe PLR au Grand Conseil, Christophe Claivaz, il est intéressant pour les PME de connaître les candidats qui relaient leurs intérêts. Il confie: «J'avais signé la charte UVAM sur le plan national, j'adhère complètement à celle adressée aux futurs élus

---

«J'avais signé la charte UVAM sur le plan national, j'adhère complètement à celle adressée aux futurs élus cantonaux. Signer cette charte c'est s'engager moralement, mais aussi agir».

---

cantonaux.» Selon lui: «Signer cette charte c'est s'engager moralement, mais aussi agir». Il précise: «Les propositions individuelles ou des chefs de groupe au Parlement pourront s'inspirer de ces principes généraux.» L'influence interviendra aussi lors du vote sur des lois, en examinant chaque point. Christophe Claivaz rappelle toutefois que «les élus cantonaux n'ont aucune prise sur les thèmes de politique fédérale, mais s'engageront ainsi à ne pas soutenir certains comités d'initiatives». Au-delà de la signature de cette charte, le chef de groupe PLR attend surtout de l'UVAM de la transparence, soit un suivi des engagements pris par les députés. Il invite également à plus de rencontres entre le comité de l'UVAM et les chefs de groupe pour combler un manque de relais politique. Il estime: «Cela dégagerait une certaine ligne et permettrait d'obtenir de meilleurs résultats dans le cadre de lois d'application cantonale.» Le politicien cite l'exemple de la loi de soutien aux remontées mécaniques, pour laquelle cette stratégie a été payante pour l'économie.



Union valaisanne des arts et métiers  
Walliser Gewerbeverband



**Sylvie  
MASSEREY ANSELIN**  
Députée PLR

# CHARTE ÉLECTIONS

Pour des conditions-cadre favorables à  
Valais romand ont adhéré à la charte ci-dessous



**Blaise  
MELLY**  
Député UDC



**Chantal  
VOEFFRAY-BARRAS**  
Députée PDC



**Valentin  
BERCLAZ**  
Député-suppléant PLR



**Romaine  
DUC-BONVIN**  
Députée-suppléante PDC



**Sébastien  
REY**  
Député-suppléant PLR



**Philomène  
ZUFFEREY-CIRCELLI**  
Députée-suppléante PDC



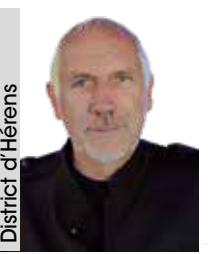
**Roman  
KUDINOV**  
Député UDC



**Grégory  
LOGEAN**  
Député UDC



**Didier  
MORARD**  
Député PLR



**Christian  
SAVIOZ**  
Député PDC



**Fabien  
SCHAFEITEL**  
Député PDC



**Yvan  
MAISTRE**  
Député-suppléant PLR



**Ruth  
BERNET-STUDER**  
Députée PLR



**Julin  
DUBUIS**  
Député PLR



**Valérianne  
GRICHTING**  
Députée PLR



**Bruno  
PERROUD**  
Député UDC



**Vincent  
RIESEN**  
Député PLR



**Jean-Michel  
SAVIOZ**  
Député PLR



**Yanick  
CHARVET**  
Député-suppléant PLR



**Luis  
NEVES**  
Député-suppléant PLR



**Christophe  
CLAVAZ**  
Député PLR



**Benoît  
BENDER**  
Député PDC



**David  
CRETTEENAND**  
Député PLR



**Jérôme  
DESMEOULES**  
Député UDC

# UVAM 2021 CANTONALES

l'économie et aux PME, tous ces candidats du et se sont engagés à soutenir son programme.



**Pierre  
GUALINO**  
Député PDC



**Julien  
MONOD**  
Député PLR



**André  
RODUIT**  
Député PDC



**Emilien  
RODUIT**  
Député PLR



**Jean-Pierre  
TERRETTAZ**  
Député PLR



**Adeline  
CRETTENAND**  
Députée-suppléante PLR



**Jimmy  
EVERSHED**  
Député-suppléant PLR



**Amandine  
FRANCY**  
Députée-suppléante PLR



**Alexandre  
LUY**  
Député-suppléant PLR



**Sandy  
PRAVATO**  
Député-suppléant PLR



**David  
ROSSIER**  
Député-suppléant PLR



**Stève  
DELASOIE**  
Député PLR



**Michel  
CRETTON**  
Député-suppléant PLR



**Yasmine  
BALLAY**  
Députée PLR



**Thomas  
BIRBAUM**  
Député PLR



**Alexandre  
CIPOLLA**  
Député UDC



**Xavier  
MOTTET**  
Député PLR



**Arnaud  
SCHALLER**  
Député PLR



**Sonia  
TAUSS-CORNUT**  
Députée PLR



**Mathieu  
COUTURIER**  
Député-suppléant PLR



**Andrea  
DUCHOUD**  
Députée-suppléante PLR



**Jérôme  
GUÉRIN**  
Député-suppléant PLR



**Jonathan  
MERZ**  
Député-suppléant PLR



**Philippe  
MOERCH**  
Député-suppléant PLR



**Jean-Pierre  
STRIFFELER**  
Député-suppléant PLR

# L'ID.3

## Entièrement électrique



**Essayez-la vite**

L'alliance de l'autonomie et de la performance avec le design et l'innovation. Voilà la formule à succès de la nouvelle ID.3. Et pour tous ceux désireux d'emprunter de nouveaux chemins. Est-ce votre cas également? Jugez par vous-même à l'occasion d'un essai routier. Expériences électrisantes garanties! Nous sommes impatients de vous rencontrer.



**Garage Olympic A. Antille Sierre SA**

Avenue de France 52, 3960 Sierre

Tél. 027 455 33 33, [www.garageolympic.ch](http://www.garageolympic.ch)

**Gar. Olympic A. Antille Martigny SA**

Rue du Levant 151, 1920 Martigny

Tél. 027 721 70 20, [www.garageolympic.ch](http://www.garageolympic.ch)

# « Il convient de faire davantage de place aux femmes »

**Plus d'égalité au sein de l'administration cantonale. Frédéric Favre a concrétisé ses promesses. Pour le chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport, le service public a beaucoup à apprendre de l'économie privée.**

*Yannick Barillon*

JOURNALISTE RP

**Frédéric Favre, vous avez nommé la première femme cheffe de service à temps partiel dans votre département, c'est une révolution ?**

J'en suis certainement très fier. Sophie Huguet dirige le service juridique de mon Département. Elle avait été engagée à 80 %. Dès le printemps de cette année, Marie-Claude Noth Ecoeur sera à la tête du service de la sécurité civile et militaire. Pour la première fois, un département aura deux femmes cheffes de service. Travailler avec un homme ou une femme ne change rien pour moi. Les compétences priment. Montrer l'exemple aide toutefois à faire avancer les choses.

## **Est-ce suffisant de montrer l'exemple ?**

Bien sûr que non, mais cela compte. Ce d'autant que les nominations sont rares et interviennent souvent lors de départs à la retraite,

*Le capital humain est souvent la valeur ajoutée dans le monde du travail. Les liens tissés et la confiance accordée fidélisent le personnel.*

comme récemment au Service de la culture. Intégrer des compétences extérieures, à l'instar du secteur privé, n'est pas la norme, mais l'Etat avance sur le chemin de l'égalité. Souvenons-nous, le suffrage féminin ne date que de 1971. Il convient de faire davantage de place aux femmes dans la société. Nous avons encore un bout de chemin à faire.

## **Pourquoi l'Etat recrute-t-il moins de femmes que dans le secteur privé ?**

Les femmes n'osent souvent pas relever le défi d'un engagement public. Fortement ancrés dans le système, le mérite et l'ancienneté dans les services jouent aussi en faveur des promotions internes. La présence des femmes a toutefois augmenté au cours de cette dernière législature. La prison de Crételongue sera prochainement dirigée par une femme et les préfectures se féminisent davantage (40 %).

## **Que dites-vous aux patrons qui craignent les absences liées à la maternité ?**

C'est une opportunité pour les entreprises. Réjouissez-vous avec votre employée de cette magnifique nouvelle qu'est la naissance d'un enfant. Le capital humain est souvent la valeur ajoutée dans le monde du travail. Les liens tissés et la confiance accordée fidélisent le personnel. C'est le cas des femmes, mais aussi des employés de plus de 50 ans.

## **Plus d'égalité reste une de vos promesses de campagne, qu'allez-vous faire de plus ?**

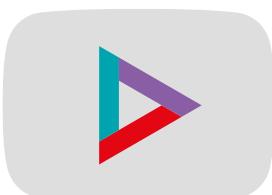
Je suis opposé aux quotas de femmes. La Loi sur l'égalité est un bon outil. J'aime citer cette formule: «On est locataire de son emploi et propriétaire de ses compétences.» C'est un engagement de principe de recruter des compétences, féminines lorsqu'elles s'imposent. Je continuerai dans ce sens. Cela passera aussi par le développement de nos infrastructures extrafamiliales pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

## **L'économie privée inspire-t-elle votre manière globale de faire de la politique ?**

L'Etat ne doit pas réguler le marché, mais j'estime que le secteur privé dont je suis issu nous offre des pistes de réflexion au-delà du thème de l'égalité. J'ai ainsi élargi les horaires du service des automobiles pour une meilleure accessibilité à nos clients, permis des examens informatisés pour les avocats et les notaires et innové avec une prime à l'achat de véhicules électriques et à l'installation de bornes de recharge. L'Etat est souvent en retard, le privé peut lui montrer la voie.



# Ecouter. Comprendre. Conseiller.



**simple. clair. helvetia** 

Votre assureur suisse



**Jean-Maurice Favre**  
Agent Général

**Agence générale Valais Central**  
T 058 280 68 11, M 079 204 22 94  
jean-maurice.favre@helvetia.ch



**Albert Bétrisey**  
Agent Général

**Agence générale Bas-Valais-Chablais**  
T 058 280 79 88, M 079 572 35 84  
albert.betrisey@helvetia.ch



Vaccin COVID-19

# Le fiasco suisse se précise

**Le programme de vaccination en Suisse est un fiasco. Du début à la fin. Il ne sert à rien de se voiler la face: les promesses de l'OFSP, des cantons et des task force sur notre formidable plan étaient simplement à côté de la plaque.**



Philippe Nantermod

PRÉSIDENT UVAM ET CONSEILLER NATIONAL

**A** commencer par l'approvisionnement en vaccins. Il est maintenant connu qu'alors que d'autres pays négociaient des doses en quantité dans des délais rapides, nous organisions ici des conférences de presse pour vanter un plan compliqué de vaccination en six étapes. En Suisse, on se réjouissait des prochains pictogrammes. Ailleurs, on sortait le chéquier pour mettre le prix et assurer des vaccins pour tout le monde avant la Saint-Glinglin. Israël a dépensé une dizaine de dollars de plus par dose et par citoyen pour s'assurer d'être le premier. Pour une somme très raisonnable au regard du coût des confinements, nous aurions pu en faire autant... Ensuite, le programme de vaccination lui-même. Le 22 décembre, Swissmedic annonce à grand fracas l'autorisation du premier vaccin. C'est d'abord la stupeur chez les gouvernements cantonaux qui ne s'attendaient absolument pas à une telle nouvelle. Nous pouvons évidemment regretter le peu de coordination entre l'autorité d'homologation et les organes cantonaux. Un coup de fil quelques jours avant, histoire de se préparer, aurait été la moindre des choses. Mais passons.

Parlons plutôt de la vaccination «pour de vrai». Celle qu'on nous vantait dans les conférences de presse. Le 22 décembre, nous avions 107 000 doses disponibles. Ce

n'est pas énorme, mais les a-t-on au moins utilisées? Impossible à dire avec certitude: l'OFSP n'a pas jugé nécessaire de communiquer ce genre d'informations, si bien que la Suisse fait partie des pays désespérément gris sur les cartes internationales, indiquant un frustrant «no data available». Cela jusqu'à la mi janvier 2021.

**Ce retard et cette impréparation s'inscrivent dans une lignée d'échecs. Après les stocks de masques fantômes, après SwisscovidApp qui ne fonctionne pas, après le traçage dépassé dès qu'il fut mis en œuvre, après la coordination inexistante des fermetures de la deuxième vague.**

Toutefois, à lire les annonces fracassantes promettant une dizaine de vaccinations par-ci, par-là, tout laisse à penser que la Suisse ne fait pas beaucoup mieux que la France. Aujourd'hui, moins de la moitié des vaccins sont utilisés. L'OFSP ne donne pas de consignes claires: certains cantons conservent la moitié pour la deuxième dose, d'autres utilisent tout à l'anglais. C'est un joyeux chaos auquel s'ajoutent maintenant les retards annoncés des livraisons Pfizer. Franchement, c'est honteux. Les arguments pour justifier cette (dés)organisation sont désolants. Il paraît qu'il fut compliqué d'obtenir le consentement éclairé des pensionnaires d'EMS, ou de leur famille. Ah, la belle excuse. Si seulement nous avions su avant décembre

qu'une pandémie frappait le monde et qu'un vaccin se préparait, il aurait été possible d'anticiper cette étape! Caramba, encore raté. Et puis il y a cette logistique insurmontable. Une conseillère d'Etat m'a surnommé «Yaka Nantermod» pour m'être plaint des lenteurs de l'administration. Cette même administration qui impose à tous les restaurants d'ouvrir, fermer, confiner, protéger, sous 24 heures, a été tout simplement incapable de préparer la logistique de vaccination pour un produit dont les caractéristiques sont connues depuis octobre, période à laquelle 40 000 personnes ont été vaccinées en phase de test.

Mais là où nous avons échoué, là où nous avons des excuses, d'autres ont agi. Preuve s'il en faut que c'est possible. Israël a déjà vacciné plus de 40 % de sa population. Et 15 % des gens ont reçu les deux doses. Toutes les personnes à risque ont été vaccinées. Les effets de la vaccination se font ressentir et on espère sortir de la crise dans les prochaines semaines. Ici, nous organiserons encore des débats éthico-politiques pour camoufler le naufrage de notre plan de vaccination, en préparant un troisième confinement qui coûtera encore une fois une blinde à notre économie.

Ce retard et cette impréparation s'inscrivent dans une lignée d'échecs. Après les stocks de masques fantômes, après SwisscovidApp qui ne fonctionne pas, après le traçage dépassé dès qu'il fut mis en œuvre, après la coordination inexistante des fermetures de la deuxième vague. Mais sachant que le vaccin est notre porte de sortie de crise, cet échec est le plus cinglant et le moins excusable.

# Accord commercial avec l'Indonésie

## Un Oui pour prendre une longueur d'avance sur la concurrence

**Grâce à cet accord, les exportations suisses vers l'Indonésie seront exonérées en quasi-totalité des droits de douane et de nombreux obstacles techniques au commerce seront levés. Dans un climat économique difficile, l'accord apporte un avantage concurrentiel appréciable aux entreprises suisses. L'intensification des échanges commerciaux renforcera aussi le développement durable. En effet, jamais encore l'Indonésie n'avait pris des engagements aussi étendus en la matière, y compris dans le domaine de l'huile de palme. Pour les deux parties, l'accord est donc une grande victoire.**

L'industrie suisse d'exportation plébiscite l'accord avec l'Indonésie. Résolument tournée vers l'exportation, la Suisse a besoin de marchés ouverts. Dans cette perspective, les accords de libre-échange représentent un instrument très précieux en ces temps économiques difficiles, marqués de surcroît par une résurgence du protectionnisme et un blocage de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pour la Suisse et ses exportations, la ratification de l'accord étendu de libre-échange avec l'Indonésie est donc d'une importance cruciale. D'ici à 2050, l'Indonésie devrait, en effet, se hisser au rang de quatrième puissance économique mondiale. Le potentiel qu'elle offre aux entreprises suisses est donc gigantesque. La ratification donne par ailleurs un signal important sur la voie à suivre s'agissant des autres accords que notre pays veut conclure avec des marchés émergents.

---

L'intensification des relations commerciales renforcera les trois piliers (économique, social et écologique) du développement durable en Indonésie. Grâce aux emplois qu'elles créent, les entreprises suisses améliorent déjà l'accès à la formation et à la santé.

---

L'accord de libre-échange entre l'Indonésie et les pays de l'AELE (Suisse, Islande, Liechtenstein, Norvège) a été signé en décembre 2018. Il met certes fin à des taxes douanières élevées, mais pas seulement. Il renforce la protection de la propriété intellectuelle, supprime des obstacles techniques au commerce et accroît la sécurité des investissements. Il apporte ainsi aux entreprises suisses un avantage concurrentiel précieux face à la concurrence de l'UE ou des États-Unis, qui ne disposent pas encore d'un pareil accord.

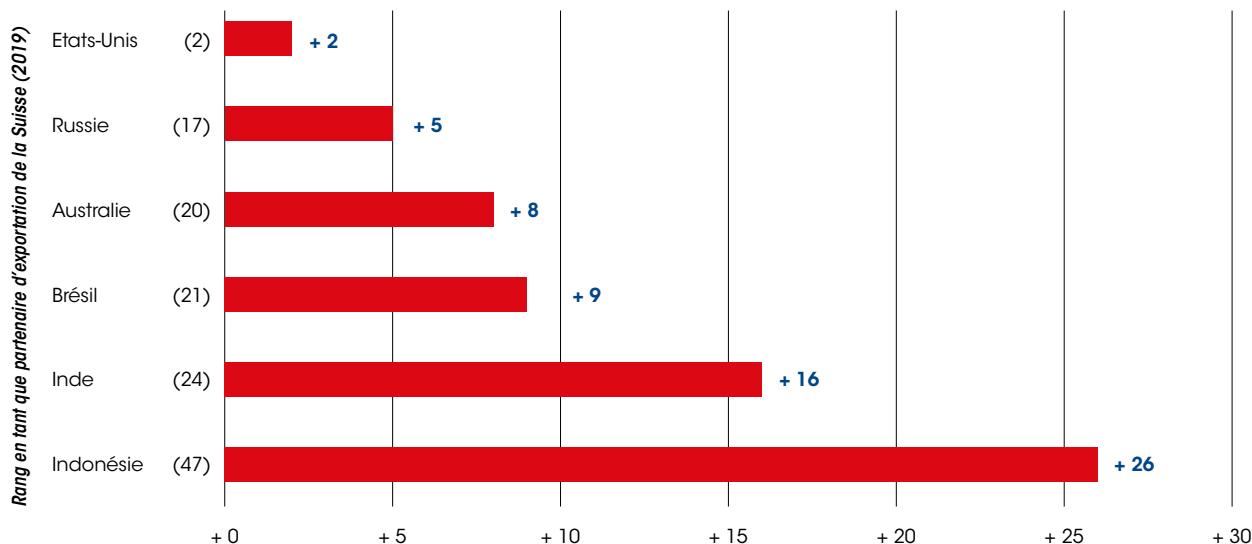
Pour l'Indonésie aussi, l'accord fait date. Il lui accorde la franchise douanière pour ses produits industriels et des concessions pour des biens agricoles représentant pour elle des intérêts particuliers en matière d'exportation. L'accord contient de plus un chapitre étendu sur le développement durable, incluant des engagements contraignants que l'Indonésie n'avait pris jusqu'à présent avec aucun autre partenaire commercial. Ces dispositions concernent en particulier le commerce de l'huile de palme. La Suisse n'importe que de très faibles quantités d'huile de palme indonésienne (2019: 35 tonnes, soit 0,0001% des exportations indonésiennes d'huile de palme). Cette huile de palme est, pour l'essentiel, issue d'une production durable. L'intensification des relations commerciales renforcera les trois piliers (économique, social et écologique) du développement durable en Indonésie. Grâce aux emplois qu'elles créent, les entreprises suisses améliorent déjà l'accès à la formation et à la santé. En s'imposant des standards élevés en matière de durabilité et en exportant des produits de qualité, elles encouragent des modes de production plus respectueux des ressources ainsi que de meilleures conditions de travail dans les pays d'implantation.

L'accord avec l'Indonésie est d'importance stratégique pour l'économie suisse du fait du potentiel économique de ce pays d'Asie du Sud-Est. En cas de refus de l'accord en votation populaire, la Suisse non seulement perdrait un accès privilégié au marché indonésien, mais remettrait aussi en cause un pilier essentiel de sa politique économique extérieure.

### **Un marché important à l'avenir, présentant un formidable potentiel pour les entreprises suisses**

Avec la conclusion de l'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et l'Indonésie, l'un des plus importants marchés en croissance du monde s'ouvre largement pour les entreprises suisses. Avec ses 267 millions d'habitants, une classe moyenne de plus en

Potentiel inexploité par l'économie suisse dans les relations commerciales avec des partenaires importants sans accord de libre-échange ratifié



Source: Administration fédérale des douanes (AFD) (2020), economiesuisse (2018) - [www.economiesuisse.ch](http://www.economiesuisse.ch)

plus nombreuse et sa stabilité politique, l'Indonésie est déjà un marché important pour de nombreux exportateurs suisses. Actuellement, le pays possède la seizième plus grande économie du monde selon le Fonds monétaire international (FMI). Des experts de PricewaterhouseCoopers (PwC) estiment que d'ici à 2050, elle sera devenue la quatrième puissance économique mondiale, derrière la Chine, l'Inde et les États-Unis. Selon son Ministère du commerce indonésien, le volume des échanges commerciaux du pays ne cesse de croître et atteint actuellement 369 milliards USD.

### Indice du commerce extérieur: un important potentiel inexploité avec l'Indonésie

À l'aune de l'indice du commerce extérieur d'economiesuisse, l'Indonésie fait partie des marchés où il reste encore un grand potentiel commercial à exploiter. Malgré la taille de son marché, le pays n'est actuellement que le 47e partenaire commercial de la Suisse (cf. figure ci-dessous). Si l'on se réfère au potentiel commercial inexploité, l'Indonésie surclasse même les États-Unis, notre deuxième plus grand partenaire commercial.

L'indice du commerce extérieur présente, sur la base de différents indicateurs, les pays où l'amélioration des conditions d'accès au marché offre le plus grand potentiel à l'économie suisse. Au nombre de ces indicateurs figurent notamment les valeurs absolues et les taux de variation du PIB, le PIB par habitant, l'espérance de vie, les dépenses de santé, la part des investissements dans le PIB, celle de la création de valeur de l'agriculture, l'évolution démographique, la part du négoce dans le PIB, les investissements directs étrangers réalisés en Suisse, la part des dépenses publiques dans le PIB, le niveau d'éducation, la liberté économique, la qualité des institutions et des infrastructures, le marché du travail, l'environnement macroéconomique et le degré d'innovation.

La comparaison du potentiel commercial avec les activités de

négoce effectives montre avec quels États la Suisse a le plus à gagner en cas d'intensification des relations économiques, sous l'angle du commerce de marchandises, et avec lesquels le potentiel est déjà bien exploité. Le delta ne doit pas être interprété comme une valeur absolue.

### En bref

#### L'arrêté fédéral portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie:

- permet aux entreprises suisses, petites et grandes, d'accéder plus facilement au marché indonésien en forte croissance et leur donne un avantage concurrentiel décisif sur des entreprises d'autres pays;
- renforce la protection de la propriété intellectuelle, supprime des obstacles techniques au commerce et accroît la sécurité des investissements;
- facilite les accords bilatéraux étendus de libre-échange importants en ces temps économiques difficiles, marqués par une recrudescence du protectionnisme, des incertitudes géopolitiques et une Organisation mondiale du commerce affaiblie;
- contribue à l'intensification des relations, un développement économique, social et écologique durable en Indonésie.

**L'UVAM vous invite donc à SOUTENIR ce partenariat économique de large portée le 7 mars prochain.**

# Zämustah.

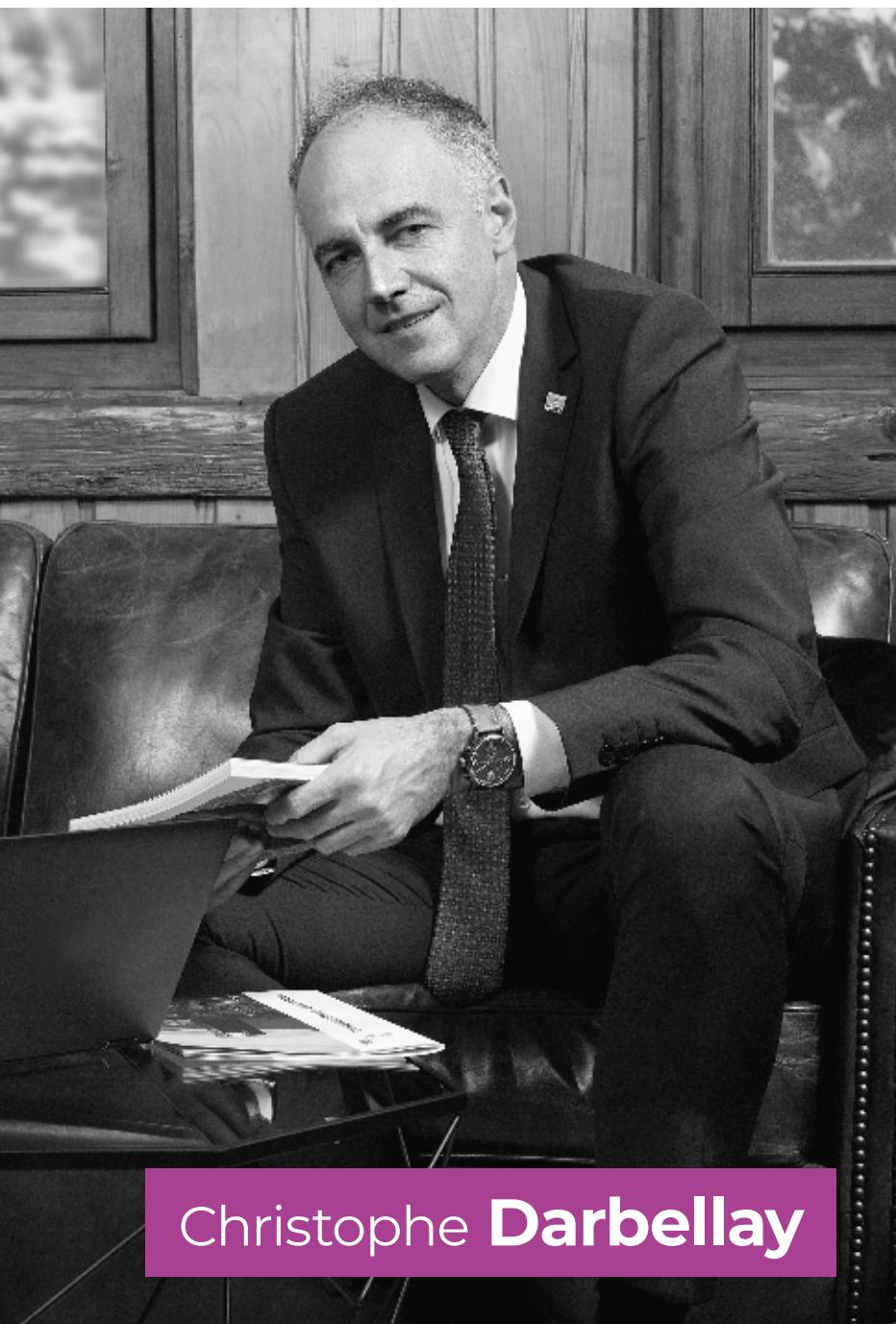
# Ensemble.



Roberto **Schmidt**

Serge **Gaudin**

Election au Conseil d'Etat 2021



Christophe **Darbellay**

[pdcvr.ch](http://pdcvr.ch)



# Les stations de ski restent optimistes

**Les domaines skiables valaisans restent ouverts malgré la crise sanitaire.**

**Si leur fréquentation varie, les recettes baissent. Chacun a su anticiper et s'adapter à une situation extraordinaire. Bilan à Nendaz-Veysonnaz, Anzère et Région Dents du Midi.**

*Yannick Barillon*

JOURNALISTE RP

**L**a COVID-19 a changé la donne, mais «ça va aller», résume Bertrand Dubuis. Le directeur de TéléAnzère reste positif: «Grâce à nos installations de neige artificielle, nous avons produit de très belles pistes pour les fêtes de fin d'année.» Entre l'énergie investie dans un nouveau télésiège et un manque de neige en début de saison, le personnel a tout mis en œuvre pour satisfaire le client. Fermée quelques jours suite aux précipitations, la piste des Rousses a été rapidement réouverte. Si on est loin des records, même en janvier, la fréquentation a été bonne avec de jolies journées à 3700 skieurs.

Du côté de Nendaz et Veysonnaz, même constat. «Les ventes d'abonnements de saison ont bien marché et montrent que la confiance et l'envie de skier sont là», précise François Fournier, directeur des remontées mécaniques de Nendaz-Veysonnaz SA. Les lits des stations ont été bien occupés. La présence sur le domaine skiable a toutefois diminué et subi des variations selon la météo. Pour la Région Dents du Midi, son directeur Sébastien Epiney confirme: «Depuis la crise sanitaire, les gens sont là, mais choisissent davantage entre le ski et d'autres activités.» Par exemple,

beaucoup ont préféré le ski de randonnée dans un parc dédié à cette activité, à Morgins. Pour lui, la peur du virus et la météo expliquent aussi la fréquentation variable des pistes. La région Dents du Midi n'avait d'ailleurs pas pu ouvrir l'intégralité de son domaine des Portes du Soleil à Noël.

## **Les Suisses présents, les étrangers absents**

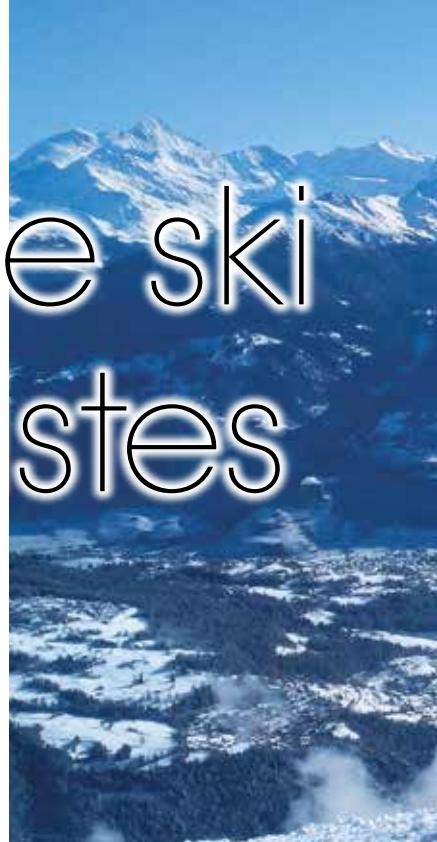
Les locaux, les pendulaires et les propriétaires de résidences secondaires étaient au rendez-vous, mais ont moins skié, répète Sébastien Epiney. A Anzère et Nendaz, les Suisses n'ont pas non plus boudé les stations et les sports d'hiver.

Pour Bertrand Dubuis, les grands absents à Anzère sont les clients de l'Union européenne. François Fournier confirme: «La clientèle internationale représente 50 % du chiffre d'affaires de la société, les restrictions de voyage liées au COVID-19 impactent lourdement nos revenus.» Ce sont des clients qui arrivent le vendredi et skient dès le samedi pendant une semaine, explique le directeur des remontées mécaniques de Nendaz-Veysonnaz SA.

## **Savoir s'adapter et réagir vite**

«La fermeture des restaurants a presque été plus impactant que la COVID-19», remarque Sébastien Epiney. Malgré les take away mis en place, l'attractivité des pistes devient moindre lorsque les températures chutent. Pour lui, la clé a été l'anticipation maximale et la réactivité aux mesures imposées. Il explique: «Nous avons annulé nos grands événements et créé dès l'été un programme d'animations sur mesure, comme des sorties à chiens de traîneaux ou une initiation au ski de randonnée.» Il relève que tout a été complet très vite.

François Fournier relativise: «Propriétaires de six restaurants d'altitude, Nendaz-Veysonnaz SA a aussi été fortement touchée par ce manque à gagner supplémentaire, mais la décision de laisser les remontées mécaniques fonctionner nous a sauvés.» Toutes





Les locaux, les pendulaires et les propriétaires de résidences secondaires étaient au rendez-vous, mais ont moins skié, répète Sébastien Epiney. A Anzère et Nendaz, les Suisses n'ont pas non plus boudé les stations et les sports d'hiver.

les stations ont mis en place les plans de protection demandés et de manière générale la coordination s'est très bien déroulée. A Anzère, Bertrand Dubuis précise que le parking et les véhicules ont été utilisés comme barrière naturelle. Il ajoute: «Nos télécabines accueillent en principe 1800 personnes à l'heure, les mesures imposées par la crise sanitaire ont réduit la cadence à 800 personnes.» Les files d'attente ont été en moyenne de 35 minutes, mais une fois sur les pistes les skieurs étaient satisfaits.

#### L'équilibre entre sécurité et rentabilité

Ces plans de protection COVID et l'engagement de «COVID Angels» pour assurer le respect des mesures ont un coût. De l'autre côté, les revenus baissent. Le directeur des remontées mécaniques de Nendaz-Veysonnaz SA ne se voile pas la face: «Si le chiffre d'affaires baisse, ces investissements de l'ordre de 150000 francs étaient un moindre mal pour continuer à fonctionner.» Face à une situation exceptionnelle, la société a adapté ses coûts variables et couvert ses charges fixes, mais elle n'enregistre pas de déficit. En revanche, la marge normale qui permet de réinvestir risque de faire défaut cette saison, confie François Fournier. A Anzère, Bertrand Dubuis s'interroge sur le report des amortissements, ne

vaudrait-il pas mieux les abandonner pour permettre de réinvestir? Pour ce directeur, les impacts indirects du tourisme sur l'économie ne doivent pas être négligés.

#### Une crise qui pousse à se réinventer

«La COVID laissera des traces», souligne Sébastien Epiney. Il rappelle toutefois que le tourisme impose de se réinventer en permanence en proposant des expériences nouvelles. C'est la stratégie engagée par le directeur de la Région Dents du Midi, avec une offre diversifiée qui met en valeur les trésors cachés de son territoire. A Nendaz-Veysonnaz, François Fournier table sur des installations qui fonctionnent jusqu'au début mars pour sauver un peu cette saison. Certains téléskis doublons ont été fermés en semaine pour limiter les coûts d'exploitation sans réduire les accès phares au domaine. Quant au directeur de TéléAnzère, Bertrand Dubuis conserve son optimisme: «Cette crise nous permet de tirer des leçons, d'être plus efficaces dans notre offre et d'améliorer certains comportements.»



**La prochaine assemblée générale,  
prévue le vendredi 12 mars 2021,  
se fera par voie de circulation.**

*(En raison des mesures sanitaires)*

[www.tec-bat.ch](http://www.tec-bat.ch)

**tec**  **bat**

 suissetec



**ENVELOPPE DES ÉDIFICES SUISSE**



Le style individuel pour votre salle de bains

Nos innovations Alterna allient design et fonctionnalité. Elles véhiculent des couleurs aux accents exceptionnels et personnalisables. Découvrez-les en visitant notre exposition.

**SANITAS  
TROESCH**

Sanitas Troesch SA  
Rue du Manège 1 | 3960 Sierre  
027 452 35 80 | [sanitastroesch.ch](http://sanitastroesch.ch)

# Vaccin COVID-19 Promesse d'un retour à la vie normale ?

**L**e Valais vaccine contre le coronavirus depuis début janvier. Les personnes à risques et de plus de 75 ans sont prioritaires. Le canton renvoie vers les cabinets médicaux provoquant une certaine surcharge. Le Dr Michel Cachat, généraliste à Sierre, résume les enjeux défendus par la Société Médicale du Valais.

*Yannick Barillon*

JOURNALISTE RP

## Dr Michel Cachat, pourquoi encouragez-vous la vaccination contre la COVID-19 ?

Une large couverture vaccinale, idéalement entre 70 et 80 % de la population, est probablement le seul moyen de sortir de la pandémie actuelle. La priorité, en Valais comme ailleurs en Suisse, est de vacciner les personnes à risques selon les critères stricts définis par l'OFSP. Progressivement les autres personnes désireuses de se prémunir contre la maladie pourront recevoir le vaccin.

## Quelle est votre expérience actuelle en cabinet en tant que généraliste ?

Je vaccine en moyenne trente à quarante personnes par semaine. Nous sommes submergés par les demandes, ce d'autant que nous dépendons de la disponibilité encore limitée des doses de vaccin. Il y a déjà une liste d'attente pour les patients. Il est important que les gens comprennent que l'objectif large de vaccination ne pourra être atteint que d'ici plusieurs mois. Il faut être patient et ne pas céder à la panique, il n'y a pas d'urgence, la priorité doit être donnée aux personnes à risque.

## Le Valais estime devoir vacciner 70 000 personnes, est-on bien organisé ?

Le 13 janvier, 4000 personnes avaient déjà été vaccinées. Dès février, quatre centres de

vaccination ouvriront dans tout le canton: à Brigue, Sion, Martigny et dans le Chablais. Ils seront un relais précieux pour les généralistes. Une fois rodés, je pense qu'ils se multiplieront. Tout dépendra encore une fois de la disponibilité du vaccin. L'Etat du Valais nous promet 12 400 doses supplémentaires

Dès février, quatre centres de vaccination ouvriront dans tout le canton: à Brigue, Sion, Martigny et dans le Chablais. Ils seront un relais précieux pour les généralistes.

d'ici février. La suite dépendra de l'offre des fournisseurs. Il est également prévu que les pharmacies deviennent partenaires dans cette campagne de vaccination sans précédent.

## Les entreprises doivent-elles encourager leurs employés à se faire vacciner ?

Le corps médical encourage tout le monde à se faire vacciner pour sortir de cette pandémie. Tous les stimuli comptent pour atteindre l'objectif, que ce soit de la part des médecins, des acteurs politiques, mais aussi des entreprises. Actuellement, nous sommes confrontés à une importante demande de vaccination volontaire, ce qui surcharge le système mis en place. Les patients à risque concernent surtout des personnes retraitées, mais également des travailleurs. Il s'agit pour chaque entreprise de faire une analyse au cas par cas.

## Quand est-il des personnes testées positives au COVID-19 ?

La protection immunitaire dépend d'une personne à l'autre. Cela signifie que les patients infectés peuvent potentiellement l'être à nouveau et transmettre le virus. Pour ceux-ci, un délai d'attente de trois mois à compter de l'infection documentée est obligatoire pour recevoir le vaccin. Il est difficile de répondre à toutes les questions, il reste de nombreuses inconnues, telles que l'efficacité du vaccin sur le long terme. A ce stade, on évoque davantage un effet à court et à moyen terme. Nous avons encore peu de recul sur le virus et ses mutations.

## Puis-je choisir de recevoir un vaccin produit en Valais ?

Pour l'heure, la réponse est négative pour des questions logistiques. En réalité nous n'avons pas le choix dans les cabinets médicaux. Les vaccins de Moderna, produits en Valais, doivent être administrés à 10 patients dans les six heures dès leur ouverture, contre cinq personnes pour les vaccins Pfizer. Au vu du peu de vaccins disponibles en ce début d'année, nous ne pouvons concrètement pas offrir ce choix au patient.

## Le vaccin est-il selon vous la garantie de retrouver rapidement une vie « normale » ?

Si l'ensemble de la population joue le jeu, et selon les délais qui nous seront imposés afin d'atteindre une couverture vaccinale nécessaire, nous devrions revenir à une vie sociale normale. Nous aurons toujours des anti-vaccins, c'est évident et inévitable. Mais si la majorité se vaccine, nous sortirons de la situation pandémique actuelle. A ce stade, nous attendons surtout des doses de vaccins suffisantes et recommandons à tous, vaccinés ou non, de continuer à respecter les différents gestes barrières prescrits par l'OFSP.

# Il faut sauver l'AVS !

Lors de l'introduction de l'AVS 6 actifs payaient pour un retraité. Aujourd'hui, ce rapport est à 3,4 actifs pour un retraité. En 2050, nous serons à 2 actifs. En 1948, l'espérance de vie d'un homme de 65 ans était d'à peine 12 ans. Celle d'une femme du même âge, d'un peu plus de 13 ans. Aujourd'hui, elle est de 19,8 ans pour les hommes et de 22,7 ans pour les femmes.

**La réalité démographique nous oblige à réformer.**

**Il faut adapter l'AVS à la réalité.**



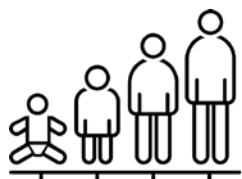
Philippe Nantermod  
Conseiller national



Nicolas Jutzet  
Vice-président JLR Suisse

*Vous voulez sauver l'AVS ?*

*Signez la feuille de signatures jointe à ce journal !*



**Initiative sur les rentes**

Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne

# L'économie circulaire au service de l'entrepreneuriat valaisan

**E**xpert sur les questions de recyclage de l'aluminium chez Novelis Europe, Serge Gaudin défend avec panache l'innovation au service de la durabilité. Après deux mandats en charge du tourisme au sein du Conseil Communal d'Evolène, cet enfant de l'industrie valaisanne brigue désormais une place au Conseil d'Etat.

*Kylian Maître*

## De l'Hôtel Eden à la stratégie européenne de Novelis

Son enfance passée dans les murs de l'hôtel familial à Evolène le marquera durablement. Une période où il a fallu retrousser les manches, et qui fut une expérience extrêmement enrichissante. Les rencontres de personnes d'horizons différents lui insufflent un esprit d'ouverture. Il sort ainsi très tôt de sa zone de confort.

En 1998, Serge Gaudin achève une formation en génie mécanique à l'EPFL et scelle son union avec sa femme Erika. Au cours des années suivantes, il gravit les échelons chez plusieurs géants industriels: Alusuisse, Alcan et Novelis. Convaincu de la richesse des expériences professionnelles à l'étranger, il accumule rapidement des responsabilités de management et de gestion en France et en Allemagne. Ces hautes fonctions ne l'empêchent pas de poursuivre son engagement dans la vie associative de sa région d'origine. Puis il revient, en 2009, dans la vallée du Rhône avec sa famille, embellie par ses deux filles. Si 2013 marque le début de sa vie d'élu à Evolène qui lui permettra d'appréhender les réalités politiques valaisannes, l'année 2015 le voit atteindre la direction européenne de la stratégie et de l'approvisionnement métal chez Novelis. Cet entrepreneur passionné multiplie les échanges engagés sur le développement de l'économie



© Sabine Papilloud / Le Nouvelliste

circulaire au sein de plusieurs industries: l'automobile, les boissons et les capsules de café. Fort de ce bagage international et de son trilinguisme, il est nommé vice-Président européen de la stratégie métal et du recyclage en 2020. Son cœur de métier.

## Entreprendre. Durablement.

C'est sur ce mot d'ordre – Entreprendre. Durablement. – que Serge Gaudin résume sa vision d'un Valais à la fois dynamique et soucieux de l'utilisation des ressources. Le canton se doit de réfléchir à des solutions audacieuses pour développer et maintenir sur son territoire les chaînes de valeur. Dans cette perspective, le candidat démocrate-chrétien veut conjuguer, pour la prospérité des entreprises, une approche durable avec une création d'emplois soutenue. Pour une vraie mission au service de la collectivité. Entreprendre est un état esprit qui insuffle des idées solides et des réalisations ambitieuses. L'initiative personnelle, véritable pilier des hommes de terrain et des meneurs, permet à la société d'avancer dans tous les domaines. Serge Gaudin fait bien ce pilier. Actif plutôt que passif, acteur plutôt qu'observateur, l'homme orienté solutions porte, avec sa candidature, cette passion de l'innovation. Cette volonté d'entreprendre durablement.



“

**Fort de plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie, je m'engage pour soutenir les PME et les indépendants.**

**SERGE  
GAUDIN**  
Entreprendre. Durablement.

”

[sergegaudin.ch](http://sergegaudin.ch)



# Liquidation de la société anonyme Règles et processus

**E**n Suisse, la société anonyme (SA) est l'une des formes juridiques les plus répandues. Lorsque les propriétaires de la SA décident de mettre en liquidation l'entreprise, un processus bien réglementé doit être mis en application du début à la fin de la liquidation. Nous aborderons dans cet article les règles prévues par le Code des Obligations (CO), les étapes de la liquidation et les conséquences comptables et fiscales de cette opération tant pour la société que pour les actionnaires. A noter que tous ces principes sont applicables par analogie à la société à responsabilité limitée (Sàrl).



Christophe Bonvin

EXPERT DIPLOMÉ EN FINANCE ET CONTROLLING  
FONDATEUR ASSOCIÉ DE BONVIN FIDUCIAIRE

## Etapes de la phase de liquidation

Les causes de la liquidation de la société anonyme sont généralement une cessation d'activité, un départ à la retraite du propriétaire ou des difficultés financières.

La procédure juridique de liquidation est la suivante :

- Décision de dissolution de la société par l'assemblée générale des actionnaires constatée en forme authentique, soit devant notaire (CO art. 736).
- Inscription au registre du commerce des termes «en liquidation» après la raison sociale (CO art. 739 al. 1).
- La liquidation a lieu par les soins du Conseil d'administration, à moins que les statuts ou l'assemblée générale ne désignent d'autres liquidateurs. Les liquidateurs sont inscrits au registre du commerce. L'un des liquidateurs au moins doit être domicilié en Suisse et avoir qualité pour représenter la société (CO art. 740).
- Un bilan de liquidation est dressé par les liquidateurs (CO art. 742 al. 1).
- Appel aux créanciers par publication à trois reprises dans la feuille officielle suisse du commerce (FOSC) ou en la forme prévue par les statuts (CO art. 742 al. 2): l'objectif de la démarche est d'informer les créanciers de la dissolution de la société et de les sommer de faire connaître leurs créances envers la société.
- Les liquidateurs terminent les affaires courantes de la société, réalisent les actifs et remboursent les dettes; si nécessaire, des bilans intermédiaires sont dressés (CO art. 743).
- Après paiement des dettes, l'actif de la société dissoute est, sauf disposition contraire des statuts, réparti entre les actionnaires au prorata de leurs versements et compte tenu des priviléges attachés

à certaines catégories d'actions. Cette répartition ne peut se faire qu'après l'expiration d'une année dès le jour où l'appel aux créanciers a été publié pour la troisième fois. (CO art. 745 al. 1 et 2).

- Une répartition peut avoir lieu après un délai de trois mois si un expert-réviseur agréé atteste que les dettes sont éteintes et que les circonstances permettent de déduire qu'aucun intérêt de tiers n'est mis en péril (CO art. 745 al. 3).
- Radiation au registre du commerce demandée par les liquidateurs après la fin de la liquidation, au plus tôt une année après

Les membres du conseil d'administration (...) répondent à l'égard de la société, de même qu'envers chaque actionnaire ou créancier social, du dommage qu'ils leur causent en manquant intentionnellement ou par négligence à leurs devoirs.

la publication du 3<sup>e</sup> appel aux créanciers (CO art. 746).

- Conservation des livres pendant 10 ans après la radiation (CO art. 747).

A noter que les membres du conseil d'administration et toutes les personnes qui s'occupent de la gestion ou de la liquidation répondent à l'égard de la société, de même qu'envers chaque actionnaire ou créancier social, du dommage qu'ils leur causent en manquant intentionnellement ou par négligence à leurs devoirs.

## Aspects comptables et fiscaux pour la société

Durant la phase de liquidation, les actifs sont vendus et les dettes sont remboursées. Ce processus implique automatiquement des gains et des pertes comptables. Au niveau de la comptabilité de la société, les gains et pertes de liquidation sont comptabilisés sur un compte de résultat intitulé «Liquidation».

Trois cas de figure peuvent se présenter dans la pratique:

- Liquidation d'un actif à un prix plus haut que la valeur comptable: cela générera un bénéfice comptable au crédit du compte «Liquidation», bénéfice qui sera fiscalement imposable au niveau de la SA.

*Exemple: l'immeuble d'exploitation de l'entreprise figurant dans la comptabilité à une valeur de 1 200 000 est liquidé pour le prix de 1 500 000, générant ainsi un bénéfice imposable de 300 000.*

**La liquidation n'est jamais une étape agréable pour les propriétaires de l'entreprise. Cette opération nécessite toutefois de respecter des règles juridiques, comptables et fiscales bien précises et de se conformer à certaines échéances légales incontournables.**

- Liquidation d'un actif au même prix que la valeur comptable: aucun impact comptable dans le compte «Liquidation» et aucun impact fiscal pour la SA.

*Exemple: le mobilier de l'entreprise figurant dans la comptabilité à une valeur de 25 000 est liquidé pour le prix de 25 000, ne générant ainsi ni bénéfice ni perte.*

- Liquidation d'un actif à un prix plus bas que la valeur comptable: cela générera une perte comptable au débit du compte «Liquidation», perte qui sera fiscalement déductible au niveau de la SA.

*Exemple: le stock de marchandises de l'entreprise figurant dans la comptabilité à une valeur de 60 000 est liquidé pour le prix de 20 000, générant ainsi une perte déductible de 40 000.*

Une fois toutes les opérations de liquidation terminées, le résultat de liquidation est viré avec les bénéfices ou pertes cumulés au bilan, dans les fonds propres de la société. Il demeure ainsi au bilan de la société un compte de trésorerie à l'actif et des comptes de fonds propres au passif. L'argent restant et disponible dans la société pourra être distribué aux actionnaires dans le délai d'un an après le 3<sup>e</sup> appel aux créanciers publié dans la FOSC.

### Aspects fiscaux pour les actionnaires

Lors de la distribution du résultat de liquidation par la société à ses actionnaires, il faut distinguer les deux prestations suivantes:

- Le remboursement de la valeur nominale du capital-actions, défiscalisé, car il s'agit du retour de la mise de fonds initiale investie par l'actionnaire dans la société.
- Le paiement d'un dividende de liquidation, fiscalisé étant donné qu'il s'agit de bénéfices accumulés par la société qui sont imposés comme des dividendes ordinaires.

L'excédent de liquidation est donc soumis à l'impôt sur le revenu chez l'actionnaire comme un dividende standard. La société devra également de son côté régler à l'Administration fédérale des contributions (AFC) l'impôt anticipé de 35 % sur le dividende brut.

Exemple: la société FiniDBosser SA fait état du bilan suivant après opérations de liquidation

Bilan de FiniDBosser SA au 31 décembre 2020		
ACTIF		PASSIF
<b>Actifs circulants</b>	<b>250</b>	<b>Capitaux étrangers à ct</b> <b>0</b>
Liquidités	250	Créanciers 0
Créances	0	Banque 0
Stocks	0	
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>0</b>	<b>Fonds propres</b> <b>250</b>
Mobilier	0	Capital-actions 100
Immeubles	0	Bénéfice reporté 150
		<u>250</u>

Le montant disponible de 250 000 restant après les opérations de liquidation sera réparti et payé comme suit par la société anonyme:

- remboursement aux actionnaires du capital-actions de 100 000;
- paiement aux actionnaires d'un dividende net de liquidation de 97 500, soit 150 000 x 65 %;
- paiement à l'AFC de l'impôt anticipé de 52 500, soit 150 000 x 35 %.

Pour les actionnaires, le montant de 100 000 n'est pas soumis à la fiscalité, tandis que le dividende de liquidation de 150 000 est imposable en tant que revenu. A noter que l'impôt anticipé de 35 % retenu sur le dividende brut peut être récupéré par la suite pour autant que les actionnaires déclarent leur revenu de dividende de manière régulière.

### Conclusion

La liquidation n'est jamais une étape agréable pour les propriétaires de l'entreprise. Cette opération nécessite toutefois de respecter des règles juridiques, comptables et fiscales bien précises et de se conformer à certaines échéances légales incontournables. Une liquidation bien planifiée et réalisée par des experts permettra de préserver au mieux les intérêts de toutes les parties: conseil d'administration, actionnaires, autorités fiscales et créanciers de la société.

Mener la liquidation d'une société dans les règles de l'art permettra à tout entrepreneur de rebondir la conscience tranquille dans d'autres projets passionnants!

*Avez-vous des questions? Souhaitez-vous réagir à cet article?*

*Adressez un courriel à Christophe Bonvin à l'adresse suivante: cb@bonvin-fiduciaire.ch.*

## Logiciels de gestion pour les PME et experts-comptables



### MEGA COMPTABILITÉ

Un logiciel de comptabilité générale, analytique et auxiliaire simple et convivial pour PME



### MEGA GESTION

Un logiciel complet et efficace pour la gestion complète de votre entreprise



### MEGA GESTION GARAGE

Un logiciel complet et efficace pour la gestion complète de votre garage automobiles, motos, vélos, camions



### MEGA SALAIRES

Un logiciel complet pour la gestion des salaires d'entreprises de toutes tailles, certifié swissdec 4.0



### MEGA POINT DE VENTE (Caisse)

Transformez un simple PC ou MAC en caisse enregistreuse



### MEGA GED (digitalisation des documents)

Organisez, Sécurisez, Partagez, Optimisez, Archivez tous vos documents. Entièrement intégré à tous les modules



GED avec reconnaissance des documents (OCR)  
idéal pour le classement et l'archivage numérique des documents



EXEMPLE

La gestion du QR-Code est intégrée à MEGA plus besoin d'un lecteur optionnel

#### Modules optionnels

gestion de chantiers  
gestion des mandats  
gestion des affaires  
gestion de production  
service après-vente  
suivi des clients

disponible: à l'achat ou en location

Selon votre programme, il est possible de reprendre les données et son historique (nous consulter).  
(comptabilité, facturation débiteurs/créanciers, articles, adresses, groupes, banques, documents)

Ensuite plus besoin de votre ancien programme !

**telcomex** Sàrl  
Informatique • Communication • Sécurité

TELCOMEX ICS Sàrl • Rue de la Drague 41 • 1950 SION  
027 552 01 88 • www.telcomex-ics.ch

## Droit du travail

### Congé paternité

Le 27 septembre 2020, le peuple suisse a accepté l'introduction d'un congé paternité de deux semaines au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cela signifie que les pères d'enfants nés après le 31 décembre 2020 peuvent prétendre à un congé paternité. Ce congé sera financé par une augmentation des cotisations à l'assurance perte de gain de 0,45 % à 0,5 %.

**Durée et forme du congé** - Le congé paternité est d'une durée de deux semaines (nouvel art. 329g CO). Le père a le choix de prendre son congé par semaine, ou sous forme de journées individuelles. Il n'est pas possible de prendre des demi-journées de congé. L'intégralité du congé paternité doit avoir été prise dans les six mois suivant la naissance de l'enfant. Les jours qui n'ont pas été pris dans ce laps de temps sont perdus.

**CCT** - Si le contrat ou une convention collective de travail prévoyait déjà un congé payé en cas de naissance d'un enfant, le nouveau congé paternité remplacera les dispositions antérieures, pour autant que les allocations perte de gain soient globalement plus favorables que ce qui était convenu. Ainsi, l'allocation de paternité (80 %) versée pendant deux semaines remplace un congé de naissance de deux jours payés à 100 %.

*Isabelle Coral, titulaire du brevet d'avocat, DAP FER*

## Communiqué

### La BCV poursuit son soutien à l'économie

A l'instar de l'année dernière, la BCVs a décidé de suspendre les amortissements sur les crédits des entreprises valaisannes durant l'année 2021. Grâce à cette mesure, plus de 100 millions de francs de liquidités demeureront à disposition de l'économie du canton du Valais. La Banque poursuit ainsi son soutien à l'économie, en proie à des difficultés dans le contexte pandémique actuel.

En mars 2020, date du premier confinement et des premières restrictions sanitaires, la BCVs avait pris part au programme des prêts COVID instauré par la Confédération helvétique. Près de 1'550 clients, représentant un total de 170 millions de francs, ont ainsi pu bénéficier de ces crédits spéciaux. À cela s'ajoute la suspension des amortissements 2020 pour un montant de 100 millions de francs ainsi que la nouvelle mesure prise pour l'année en cours pour un montant de 100 millions supplémentaires. À ce jour, le cumul de toutes les mesures déployées par la BCVs représente plus de 370 millions de francs de liquidités mis à disposition de l'économie depuis le début de la pandémie.



**Banque Cantonale  
du Valais**

Valais Network

# Le réseau valaisan des entreprises à Genève

Sarah Perruchoud  
Fondatrice  
du projet

Originaire de Chalais, Sarah a grandi à Sion. Elle a effectué des études de sciences politiques en France et en Angleterre, avant d'obtenir un Master en études européennes en Suisse.

Travaillant tout d'abord dans le secteur politique à Fribourg et à Berne, elle a ensuite défendu les intérêts d'entreprises suisses et internationales à Genève. Enfin, elle a lancé sa propre agence de relations publiques, de communication et d'événementiel ([www.rp-agence.ch](http://www.rp-agence.ch)) en Suisse romande.

Sarah Perruchoud a également créé un événement annuel, le Bal de Genève, visant à réunir les jeunes cadres et entrepreneurs et à soutenir de façon locale les familles en situation de précarité. La dernière édition de l'événement a réuni près de 200 personnes.

Plus de renseignement:  
[www.valais-network.ch](http://www.valais-network.ch)  
[perruchoud@rp-agence.ch](mailto:perruchoud@rp-agence.ch)  
+41 (0)79 961 04 51



**D**es milliers de Valaisannes et Valaisans exercent des activités professionnelles dans le Canton de Genève. Un potentiel immense de réseautage. Un potentiel aussi de mise en valeur de nos produits du terroir, de nos belles régions et des services qualitatifs de nos entreprises. Créer un espace qui permettrait de réunir, fédérer et développer des synergies dans l'Arc lémanique : tel est l'objectif du réseau !

*Sarah Perruchoud*

RP AGENCE

## Un réseau fédérateur

Valais Network vise à réunir les Valaisan-ne-s et toutes personnes qui aiment le Valais, passent des vacances dans nos montagnes, s'intéressent à nos produits locaux et services ou ont un quelconque lien d'intérêt avec notre canton. Le réseau est un moyen d'établir des contacts durables et de créer des synergies entre les entreprises des régions lémaniques.

De façon globale, la communication visera à valoriser nos entreprises, nos produits du terroir et le Valais.

## Réseauter à travers des événements

Tout au long de l'année, des événements viendront animer le réseau, organisés autour de thèmes liés à la vie des entreprises, de dégustations de produits du terroir ou de présentations de régions. Des moments de partage qui permettront de développer le réseau et favoriser la mise en relation d'affaires à travers une ambiance conviviale et unique. Une priorité attribuée aux mesures liées au coronavirus visera à garantir une sécurité optimale et le bon déroulement des rassemblements.

## Un projet connecté et dynamique

Grâce à une communication personnalisée sur les réseaux sociaux, Valais Network souhaite mettre en valeur les activités du réseau ainsi que les activités des membres et des entreprises partenaires. De plus, un site Internet invite les membres et personnes s'intéressant aux réseaux à suivre l'actualité, les nouvelles du réseau et événements proposés. De façon globale, la communication visera à valoriser nos entreprises, nos produits du terroir et le Valais.

## Un soutien des entreprises valaisannes

Près d'une trentaine d'entreprises et organisations valaisannes soutiennent le projet, actives dans des secteurs variés, développant leurs activités au-delà de notre Canton pour la plupart d'entre elles. Valais Network compte ainsi sur un soutien significatif des entreprises valaisannes.

## Lancement 2021

Valais Network sera officiellement lancé en 2021, lorsque les conditions et mesures liées au coronavirus le permettront. Le Site Internet est déjà en ligne et permet de découvrir les prochaines activités du réseau. N'hésitez pas à le parcourir: [www.valais-network.ch](http://www.valais-network.ch). Bienvenue à chacune et chacune, à toutes les entreprises ou personnes qui souhaitent participer à Valais Network!

# Simplifiez-vous la vie

Avec votre opérateur 100% local

3 mois  
**OFFERTS**  
sur le mobile\*



## Combinez votre téléphonie fixe et mobile

- Des économies
- Une facture unique
- Des appels gratuits entre les réseaux fixes et mobiles
- Des conseillers dédiés aux PME

\*offre soumise à conditions



# Téléphonie et internet: Des solutions professionnelles et locales

**En septembre 2019, la commune de Port-Valais inaugure officiellement ses nouveaux locaux, où travaillent quotidiennement une vingtaine de collaborateurs.**

**Manuela Giroud**

RÉDACTRICE

À près seize mois de travaux, l'ancienne gare CFF du Bouveret était parée pour accueillir les bureaux de l'administration et du juge, l'office du tourisme, ainsi qu'une salle multiusage destinée à recevoir des expositions ou des séances de sociétés villageoises.

«Nous avons profité de ce déménagement, effectif fin juin 2019, pour revoir notre système de téléphonie et d'internet», explique Loïc Bussien, secrétaire communal adjoint. «SEIC-Télédis, avec qui nous entretenions déjà une excellente collaboration, nous a proposé des solutions sur mesure. Le Groupe présente aussi l'avantage d'être un partenaire de proximité. Nous avons en principe toujours le même interlocuteur, ce qui est très appréciable. En cas de souci, nous avons la certitude d'être écoutés.» Les administrations et collectivités bénéficient en outre d'options propres en matière de service à la clientèle.

## Central téléphonique virtuel

Performante et économique, la gamme business! de net+ – dont SEIC-Télédis est le distributeur pour le Chablais – a déjà séduit plus de 1200 entreprises de toutes tailles dans le Valais romand. C'est elle qui

a été adoptée à Port-Valais, où les différents sites communaux (administration, travaux publics, écoles, etc.) sont désormais reliés par le même réseau et bénéficient d'appels gratuits de l'un à l'autre.

**Au bénéfice de vingt ans d'expérience dans la technologie «fibrée», SEIC-Télédis investit chaque année plusieurs millions pour étendre son réseau. Il se déploie maintenant du Valais central à la Riviera, en passant par les villages des vallées latérales.**

Au total, ce sont une trentaine de nouveaux appareils qui équipent l'administration. Ils sont d'une utilisation facile et ne provoquent aucun encombrement dans les locaux puisqu'ils fonctionnent grâce à un central virtuel.

## Commune «fibrée», débit élevé

La commune des rives du Léman a également fait sa mue dans le domaine de l'internet. Elle dispose aujourd'hui sur son



*Loïc Bussien, secrétaire communal adjoint de Port-Valais (à droite), a bénéficié des conseils de Ludovic Biselx, conseiller à la clientèle chez SEIC-Télédis. © kiwi communication*

territoire d'un vaste réseau de fibre optique. Cette infrastructure le quadrille telle une toile d'araignée et permet par exemple de connecter des caméras de surveillance. Particulièrement stable et performante, la fibre optique offre un débit symétrique (download/upload) idéal pour un flux et un volume de données conséquents.

Au bénéfice de vingt ans d'expérience dans la technologie «fibrée», SEIC-Télédis investit chaque année plusieurs millions pour étendre son réseau. Il se déploie maintenant du Valais central à la Riviera, en passant par les villages des vallées latérales.

Pour optimiser son infrastructure, Port-Valais s'est encore doté de bornes Wi-Fi, ces points d'accès qui agissent comme relais du réseau. Pas moins de 32 antennes sont réparties sur l'ensemble du domaine communal, destinées en priorité à l'administration et aux écoles.

Nouvelles obligations légales entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020

# Une solution clés en main

**L**a Confédération dit: « Il y a en moyenne 1455 francs de moins par mois sur la fiche de salaire des femmes en comparaison de celles des hommes (2016). 44 % de l'écart salarial reste inexpliqué et recouvre une discrimination salariale potentielle liée au sexe. » « En vérifiant leur pratique salariale, les entreprises sont à même de créer de la transparence et de s'assurer qu'elles agissent dans le respect des lois ».

---

*Jean-Luc Wassmer*

PRÉSIDENT ORDRE VALAISAN EXPERTSUISSE, EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ,  
DIRECTEUR ASSOCIÉ FIDUCIAIRE FIDAG SA

## Pourquoi vérifier l'égalité salariale ?

Le contrôle de l'égalité salariale permettra aux entreprises de vérifier s'il existe des écarts salariaux importants dans leur entreprise, en appliquant une méthode scientifique et conforme au droit.

Suite à l'adoption par le parlement de la modification de la loi sur l'égalité le 14 décembre 2018 et l'échéance du délai référendaire le 7 avril 2019, le Conseil fédéral a fixé lors de sa séance du 21 août 2019, l'entrée en vigueur de la modification de la loi sur l'égalité (LEg) au 1er juillet 2020. Cette modification est destinée à améliorer la mise en œuvre de l'égalité salariale sur le territoire national.

## Durée de validité de la loi

Depuis l'entrée en vigueur de la modification de la loi sur l'égalité, les employeurs auront une année pour effectuer leur première analyse interne de l'égalité des salaires. Cette première analyse devra en conséquence avoir été réalisée d'ici à fin juin 2021.

La durée de validité de l'obligation d'analyser l'égalité salariale est limitée dans le temps. Cette modification de la loi et l'ordonnance y relative cesseront de s'appliquer dès le 1er juillet 2032. Fait peu courant dans notre système juridique, ces modifications ont donc une durée de vie de 12 ans.

## Qui est concerné ?

Indépendamment de la forme juridique de l'entreprise ou de l'entité, tout employeur qui occupe plus de 100 collaborateurs (quel que soit leur taux d'activité) est directement concerné. L'effectif au premier janvier est déterminant. Les apprentis ne sont pas comptabilisés dans cet effectif. Par exemple, une société de placement qui occupe au moins 100 travailleurs en début d'une année est tenue d'effectuer une analyse.

## Obligations de l'entreprise

La première analyse en interne de l'égalité des salaires devra avoir été réalisée au plus tard fin juin 2021. Elle devra porter sur n'importe quel mois durant la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021. Les composantes de salaires ponctuelles devront être mensualisées. Ce dernier élément nécessitera probablement le plus de travail d'analyse.

---

La signature par l'Etat du Valais de la Charte fédéral sur l'égalité salariale s'inscrit dans l'air du temps. Cette charte vise à appliquer le principe d'égalité des salaires ancré dans la constitution depuis 1981.

---

Chaque élément composant un salaire doit être analysé et mensualisé de manière appropriée. Ni la Constitution fédérale ni la loi sur l'égalité ne définit ce qu'est un salaire. Le Tribunal fédéral dans sa jurisprudence (ATF 129 I 265 ; 126 II 217) a précisé la notion de salaire sous l'angle de l'égalité salariale entre femmes et hommes. Le salaire comprend toutes les prestations accordées par un employeur en contrepartie d'un travail fourni par un travailleur. Cet examen doit être répété tous les quatre ans durant la validité de la loi, sauf si la première analyse n'indique aucun écart salarial inexpliqué entre les employés des deux sexes.

L'analyse doit être vérifiée par un organe indépendant. Cette vérification doit être réalisée soit par une entreprise de révision agréée au sens de la loi du 16 décembre 2005 sur la surveillance de la révision, soit par une organisation au sens de l'article 7 de la LEg ou par une représentation des travailleurs au sens de la loi du 17 décembre 1993 sur la participation.



Les personnes qui dirigent la révision attestent aux employeurs qu'elles ont suivi un cours de formation adéquat. Elles doivent vérifier s'il existe des faits dont il résulte que l'analyse de l'égalité des salaires ne satisfait pas aux exigences suivantes :

- L'analyse de l'égalité des salaires a été exécutée dans le délai imparti par la loi;
- Il existe une preuve que l'analyse de l'égalité des salaires a été effectuée selon une méthode scientifique et conforme au droit;
- Tous les travailleurs ont été englobés dans l'analyse;
- Toutes les données nécessaires, y compris les caractéristiques personnelles et liées au poste de travail, ont été englobées dans l'analyse.

Le résultat devra être communiqué aux travailleurs.

### Méthode d'analyse

L'outil d'analyse doit reposer sur une méthode scientifique et conforme au droit.

La confédération met gratuitement à la disposition des employeurs un outil standard. Cet outil est déjà utilisé par la Confédération, les cantons et certaines communes dans le cadre de divers contrôles effectués dans les marchés publics. L'outil dénommé Logib permet aux employeurs d'effectuer l'analyse de l'égalité des salaires en interne. Néanmoins, l'analyse peut également être externalisée à un tiers.

Dans tous les cas, l'employeur doit fournir au réviseur indépendant tous les documents et les renseignements dont il a besoin afin que la vérification de l'analyse de l'égalité salariale puisse être réalisée avec soin.

### Quid de la loi valaisanne

La signature par l'Etat du Valais de la Charte fédéral sur l'égalité salariale s'inscrit dans l'air du temps. Cette charte vise à appliquer le principe d'égalité des salaires ancré dans la constitution depuis 1981. En vertu de cette charte, les signataires s'engagent à faire respecter, notamment dans les marchés publics ainsi que dans le cadre de subventionnement, l'égalité salariale entre femmes et hommes en introduisant un mécanisme de contrôle. Cette charte existe depuis 2016 et au 10 décembre 2020, 17 communes valaisannes y ont adhéré.

En conséquence l'adjudicateur se réserve le droit de contrôle ou de faire contrôler la juste application de la Lég. Si une discrimination fondée sur le sexe est constatée, l'adjudicateur peut exiger des soumissionnaires de prendre des mesures nécessaires. Le contrôle peut également toucher les sous-traitants. Pour pouvoir signer valablement cette déclaration sur l'honneur, les entreprises ont dans ce cadre le choix entre les moyens de contrôle suivants :

- Autocontrôle avec un système reconnu (LOGIB pour les entreprises de plus de 50 travailleurs ou AGRIB pour les plus petites entreprises)
- Certification officielle de l'égalité salariale
- Attestation de contrôle par un organisme reconnu

Nous constatons finalement qu'il peut être opportun selon la situation, de procéder à une analyse des salaires alors qu'un employeur compte moins de 100 travailleurs.

Cette analyse est un élément clé pour s'assurer et promouvoir l'égalité salariale entre femmes et hommes.

### En savoir plus

<https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/themes/travail/egalite-salariale.html>  
<https://www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/themes/travail/egalite-salariale/engagement-du-secteur-public/charte-pour-egalite-salariale-dans-secteur-public.html>

« Face à la roche, le ruisseau l'emporte toujours,  
non pas par la force mais par la persévérence ».

H. Jackson Brown

# Gessler

*Plus de 160 ans/d'imprimerie*

IMPRIMERIE GESSLER SA

Administration: Rue des Casernes 36, 1950 Sion - Ateliers: Z.I. Les Combes 3, 1955 Saint-Pierre-de-Clages  
TEL. 027 327 72 33 - [info@gesslersa.ch](mailto:info@gesslersa.ch) - [www.gesslersa.ch](http://www.gesslersa.ch)



Un escalier  
unique  
chez votre  
artisan  
régional



CONSTRUCTIONS  
METALLIQUES

**bitz+savoye**   
MAITRISE FEDERALE  
[www.bitz-savoye.ch](http://www.bitz-savoye.ch)

L'impresso

Editeur: UVAM - Union valaisanne des arts et métiers  
Rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion  
Périodicité: trimestrielle.  
Abonnement: Fr. 25.- par année.

**Secrétariat général**  
Marcel Delasoie - Secrétaire général  
T 027 322 43 85 - D 027 322 43 82 - F 027 322 24 84  
[marcel.delasoie@uvam-vs.ch](mailto:marcel.delasoie@uvam-vs.ch)

**Édition - Administration**

Romy Hintz - Secrétaire générale adjointe  
T 027 322 43 85 - D 027 322 43 84 - F 027 322 24 84  
[romy\\_hintz@uvam-vs.ch](mailto:romy_hintz@uvam-vs.ch)

**Conception - Rédaction - Publicité**

Xavier Saillen - UVAM Tribune  
T 027 322 43 85 - D 027 322 43 86 - F 027 322 24 84  
[tribune@uvam-vs.ch](mailto:tribune@uvam-vs.ch)

[www.uvam-vs.ch](http://www.uvam-vs.ch) © Copyright UVAM/WGV

La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord  
de la rédaction et l'indication de la source.



# Zämustah. Ensemble.

Election au Conseil d'Etat 2021

## Roberto SCHMIDT

Liste commune avec  
Christophe Darbellay  
et Serge Gaudin



## CHRISTOPHE DARBELLAY

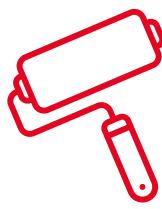
Durant ma première législature, je me suis engagé au sein d'un **gouvernement fort et uni**, capable d'anticiper, de mener de **grands projets** et de prendre les bonnes décisions. J'ai notamment défendu:

- un **Valais innovant** qui n'oublie pas ses PME traditionnelles. **Les impôts pour les PME les plus bas** de toute la Suisse
- une **administration plus simple, moins bureaucratique**, au service des entreprises
- une **collaboration étroite** avec les organisations économiques et les entreprises
- un soutien déterminé au secteur du **tourisme et des remontées mécaniques**
- une **école** plus sereine, l'une des meilleures de Suisse. La **formation professionnelle** comme priorité
- un Valais pionnier pour le **soutien aux indépendants et aux petits patrons** (crise du Covid-19)
- **des aides financières rapides** pour les victimes économiques du Covid, un lobbying fort à Berne en collaboration avec nos parlementaires
- la **promotion des métiers** de bouche, de l'artisanat, de la construction et des métiers MINT auprès des jeunes
- la **rénovation** des écoles professionnelles et des ateliers-écoles
- **de nouvelles libertés** pour les petits commerces (ouverture dominicale dans les régions touristiques, révision en cours de la Loi sur l'ouverture des magasins)
- une loi sur les **marchés publics** qui préserve au mieux les intérêts de l'économie valaisanne



Avec vous !

CONSEIL D'ÉTAT  
STAATSRAT 2021  
[christophedarbellay.ch](http://christophedarbellay.ch)



# Participation aux frais de la certification énergétique CECB ou CECB+, jusqu'à CHF 1'500.- offerts !



## Crédit rénovation BCVs, les meilleurs plans pour améliorer votre logement



\* Offre soumise à conditions.  
Plus de détails sur [www.bcv.ch/credit-renovation](http://www.bcv.ch/credit-renovation)



Banque Cantonale  
du Valais  
[www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)

La confiance rapproche